



HAL
open science

Champ(s) de formation Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02036060

HAL Id: hceres-02036060

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036060v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Environnement, Terre, aliments, sciences
biologiques »

Présenté par

l'Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Christian Dournon, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

L'évaluation porte sur des formations qui ont été ouvertes durant le contrat quadriennal d'établissement, vague B 2012-2015 de l'Université de Bourgogne (UB). Elles sont présentées au sein d'un champ de formations lié à une restructuration interuniversitaire réalisée en 2015, dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements « Université Bourgogne - Franche-Comté » (ComUE UBFC), qui intègre notamment l'UB, l'Université de Franche-Comté (UFC) et AgroSup Dijon. L'UB a défini six champs de formations, dont le champ *Environnement, Terre, aliments, sciences biologiques* qui regroupe huit diplômes, à savoir :

- Deux licences générales : *Sciences de la vie* ; *Sciences de la terre* ;
- Trois licences professionnelles (LP) : *Commerce des vins et œnotourisme* ; *Agriculture, nouvelles technologies, durabilité* ; *Traitement des eaux et des déchets* ;
- Trois masters : *Environnement, terre, évolution, climat* (cinq spécialités dont une cohabilitée avec AgroSup Dijon : deux à visée professionnalisante, deux à finalité recherche et une indifférenciée) ; *Sciences des aliments* (cohabilitée avec l'UFC et AgroSup Dijon, six spécialités : cinq à visée professionnalisante et une à finalité recherche) ; *Sciences de la vie et de la santé* (cohabilitée avec l'UFC, six spécialités : trois à visée professionnalisante, deux à finalité recherche et une mixte) cohabilitée avec l'UFC.

Le périmètre scientifique du champ porte sur les sciences biologiques et environnementales et répond à deux exigences de l'UB, une exigence sociétale d'une part, et une exigence régionale et contextuelle d'autre part. Toutes les formations sont animées, en totalité ou en partie, par des enseignants-chercheurs et chercheurs des équipes ou des laboratoires de recherche labellisés de Dijon. Les masters sont systématiquement adossés à des laboratoires de recherche qui accueillent des étudiants diplômés en doctorat. Ils sont rattachés à une école doctorale unique, l'ED 554 *Environnement-Santé*, qui accueille aussi des étudiants d'autres formations d'autres champs disciplinaires de l'UB et de l'UFC. Les secteurs socio-économiques et professionnels présents en Bourgogne, comme ceux de la santé, de la pharmacologie, de l'environnement, de la géologie, par exemple, sont régionalement dominés par les secteurs agro-alimentaires, alimentaires et viticoles/viticoles solidement établis et célèbres. Des entreprises de ces secteurs (notamment au sein du pôle de compétitivité Vitagora, de l'Association Régionale d'Industries Agroalimentaires (ARIA) Bourgogne et du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), parmi d'autres structures) fournissent des contrats professionnels aux étudiants et des intervenants dans les formations professionnalisantes, particulièrement les licences professionnelles mais aussi les masters professionnalisants (M pro) voire certaines spécialités de master recherche (M rech).

Les enseignements se déroulent principalement à Dijon, et à Nevers pour la LP *Traitement des eaux et des déchets*.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

Au sein du champ *Environnement, Terre, aliments, sciences biologiques*, toutes les mentions sont lisibles et toutes y ont leur place. Seul le positionnement de la licence professionnelle *Commerce des vins et œnotourisme* est moins évident, en raison de la faiblesse de la partie scientifique. Les parcours licence-master sont cohérents et conduisent classiquement selon les années d'études soit à une entrée dans la vie active, tout comme les licences professionnelles, soit à une poursuite en doctorat. Les mutualisations sont importantes en licences. Pour les trois mentions de master, les spécialités en seconde année (M2) sont construites avec très peu ou pas de mutualisations (*Sciences des aliments*), tant au niveau des unités d'enseignement (UE) qu'à celui de leur gestion (*Sciences de la vie et de la santé, Environnement, Terre, évolution, climat*).

Dans la ComUE Universités Bourgogne - Franche-Comté (ComUE UBFC), le champ *Environnement, Terre, aliments, sciences biologiques* de l'UB croise partiellement avec le champ de formations *Sciences de la nature, environnement et territoire* de l'UFC. Des mentions sont propres à une université ou à l'autre, mais plusieurs autres cas de figures se présentent. A Dijon et à Besançon, les licences mentions *Sciences de la vie* et *Sciences de la Terre* fonctionnent encore indépendamment de leurs homologues, et, tout en ayant des contenus comparables, ont chacune quelques enseignements spécifiques. Les licences professionnelles *Traitement des eaux et des déchets* de l'UB, localisée à Nevers, et *Gestion et traitement des déchets* de l'UFC à Lons-le-Saunier traitent de problématiques similaires, mais aucune concertation n'est signalée dans leurs dossiers respectifs. Trois masters cohabilités entre l'UB et l'UFC, et relevant des deux champs précités, ont chacun des parcours de première année (M1) distincts à Dijon et à Besançon : *Sciences des aliments* et *Sciences de la vie et de la santé* portés par l'UB, ainsi que *Géographie, aménagement, environnement* porté par l'UFC.

Pour tous les diplômes du champ, les contenus sont en adéquation avec les objectifs. Des projets et des stages obligatoires existent dans toutes les formations, excepté en licence où le stage est optionnel.

D'une façon générale, la professionnalisation est forte dans ce champ de formations et l'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel est le plus souvent bien structuré. Pour deux des trois licences professionnelles, une sensibilisation à la recherche scientifique n'est pas opérée. En revanche, la présence engagée d'enseignants-chercheurs (EC) dans des UE spécialisées et l'adossement à des unités mixtes de recherche (UMR) contribuent à cette initiation, notamment en licence *Sciences de la Terre*, en licence professionnelle *Agriculture, nouvelles technologies, durabilité*, et dans les trois masters.

Sur le plan de l'international, l'enseignement et/ou la pratique de l'anglais technique ou scientifique varie selon les cursus licences, licences professionnelles ou masters et leurs parcours et spécialités, avec une grande variété de mises en situation, allant jusqu'au passage d'une certification (TOEIC, Test of English for International Communication) par tous les étudiants, et une possibilité d'enseignement en ligne. L'accueil d'étudiants étrangers est quasi-nul en licence professionnelle mais notablement bon et régulier en licence. En master, la dimension internationale est très variable et dépendante des spécialités et de leurs champs disciplinaires : échanges avec des pays francophones, stages hors de France, interventions des collègues étrangers (dans trois des six spécialités du master *Sciences de la vie et de la santé*), recrutement d'étudiants étrangers (notamment dans la spécialité *Sciences des aliments, sensorialité et comportement* du master *Sciences des aliments*). Des conventions interuniversitaires ou des accords ERASMUS signés par l'UB (pays de l'Union Européenne, pays africains et asiatiques, sud-américains...) formalisent certains de ces échanges.

Le suivi personnalisé des étudiants en projets tutorés, en stages de terrain, en laboratoire ou en entreprise et dans le cadre de contrat de professionnalisation constitue une aide à la réussite pratiquée dans tout le champ de formations. En licences professionnelles, seuls des enseignements ou des UE de remise à niveau sont proposés aux étudiants, mais en licences générales, cette aide à la réussite est un point très fort qui se traduit par un tutorat d'accueil, des enseignants référents, une UE de méthodologie du travail universitaire, des examens blancs, des travaux dirigés (TD) supplémentaires entre les sessions d'examen. En master (notamment M1 de *Sciences des aliments*), sont à signaler des dispositifs de remise à niveau et la possibilité de passages éventuels vers des formations courtes. L'UB a défini un dispositif d'assistance pour accompagner les étudiants en situation de handicap tout au long de leur parcours. Au premier cycle, des passerelles entre les licences générales ont été mises en place en L2 et L3, mais peu d'informations sur l'ampleur des transferts sont indiquées dans les dossiers. Pour l'accès en licences professionnelles des étudiants issus de deuxième année de licence (L2), les passerelles sont très rarement pratiquées. Les modalités d'enseignement sont classiques mais bien diversifiées : cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), conférences, projets tutorés, stages, écoles de terrain, et les étudiants sont inscrits en formation initiale ou continue, en alternance avec contrat de professionnalisation, par validation des acquis de l'expérience ou professionnels (VAE ou VAP). Le numérique est utilisé dans un contexte professionnel et performant pour la spécialisation des étudiants. Pour toutes les formations du champ, les modes d'évaluation des étudiants sont les mêmes et restent classiques : contrôles partiels, continus et terminaux, soutenances de projet et de stage.

D'une façon générale, le recrutement est essentiellement régional pour le premier cycle. Pour la première année de licence (L1), environ 85 % des étudiants sont titulaires du bac S, les autres d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou proviennent de la première année commune aux études de santé (PACES) et de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). En licences professionnelles, les étudiants recrutés sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un BTS agricole (BTSA), plus rarement d'un DUT, ou encore plus rarement issus des passerelles en L2. En M1, le recrutement est beaucoup plus large et les effectifs sont d'environ 110-140 étudiants inscrits par mention, à partir d'un nombre de candidats globalement double, ce qui traduit leur bonne attractivité. Si globalement le nombre d'étudiants étrangers est encore faible, les effectifs sont en augmentation en licences générales. En licences professionnelles et dans les spécialités de M2, l'effectif moyen d'une vingtaine d'étudiants reste constant. Les pourcentages de réussite sont globalement bons, mêmes s'ils ne sont pas toujours clairement renseignés en licence, ils sont globalement très bons en licences professionnelles et en masters. Pour deux des trois licences professionnelles, les pourcentages d'insertion professionnelle sont très bons et supérieurs à 90 % à l'exception de la licence professionnelle *Traitement des eaux et des déchets* où il est plus bas et où les pourcentages de reprise/poursuite d'études varient entre 10 et 30 %. Les étudiants titulaires de la licence générale entrent à 70-80 % dans les masters de l'UB, les autres postulent dans d'autres établissements. Ceux titulaires d'un M pro se placent à 60-100 % en insertion professionnelle, selon les spécialités et les années. Les poursuites en doctorat varient beaucoup selon les spécialités. Le pourcentage peut atteindre 60 % en M rech, mais ne dépasse pas 15 % en M pro ou pour les spécialités indifférenciées.

Les équipes pédagogiques sont toujours composées d'enseignants-chercheurs (EC) et d'enseignants, auxquels sont fréquemment associés des chercheurs, des ingénieurs et des professionnels du secteur privé. Ces équipes se situent soit au niveau de la mention (licences générales et professionnelles) soit des spécialités M2. Les équipes pédagogiques de licence n'incluent pas de professionnels. Au contraire, les licences professionnelles, les M pro, voire certaines spécialités M rech, bénéficient d'une bonne contribution de professionnels aux divers enseignements et évaluations des étudiants. Le conseil de perfectionnement au niveau de la mention n'existe pas dans les licences, ni dans deux masters sur trois. Il existe dans deux LP sur trois, mais il n'est pas toujours composé selon les règles.

L'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est traitée via une plateforme en ligne par le centre d'innovation pédagogique et d'évaluation de l'UB (CIPE). La plupart des formations utilise cette plateforme et certaines complètent les informations en remettant aux étudiants un questionnaire anonyme ou en pratiquant des échanges oraux avec les étudiants. Les dossiers donnent peu d'informations sur le pourcentage de répondants et sur l'exploitation faite de ces informations lors du pilotage de la formation. Le suivi des étudiants et des diplômés et celui de leur insertion professionnelle sont réalisés régulièrement par l'observatoire de l'étudiant (ODE) de l'Université. Là encore, des formations font des compléments d'enquêtes. Dans les deux cas, l'interprétation n'est pas toujours objectivée par la réalité des nombres. Les résultats des évaluations et du suivi des étudiants ne sont pas toujours pris en compte par les équipes pédagogiques. Sur le devenir des étudiants sortants en cours de parcours licence et dont le nombre est loin d'être négligeable, très peu d'informations sont données. L'autoévaluation n'est pas une pratique que s'est appropriée l'UB. S'il y a bien des démarches d'évaluations diverses dans les formations, le processus d'autoévaluation de la mention est encore très peu abouti, sauf exception en licence *Sciences de la vie* et plus récemment avec l'insertion de la spécialité *Sciences de la vigne* du master *Environnement, Terre, évolution, climat*.

Points forts :

- L'aide à la réussite en licences générales.
- Le riche appui sur les structures de recherche.
- Le bon adossement au milieu socio-économique régional, en particulier au pôle de compétitivité Vitagora.
- La forte professionnalisation dans la plupart des formations.
- Les bons pourcentages de réussite aux diplômes.
- Une Ecole doctorale unique pour l'UFC et l'UB, l'ED 554 *Environnement-Santé*.

Points faibles :

- L'absence d'une autoévaluation systématique.
- La faiblesse des enquêtes auprès des étudiants et de leurs interprétations.
- Le manque de mutualisation d'UE en master.
- La pratique insuffisante de la langue anglaise en LP.

Recommandations :

Le périmètre du champ *Environnement, Terre, aliments, sciences biologiques* est cohérent, sauf en ce qui concerne la licence professionnelle *Commerce des vins et œnotourisme* dont la place au sein du champ serait à réévaluer. La mise en place d'un conseil de perfectionnement fonctionnel au niveau des mentions est à généraliser. Outre la présence d'EC, d'enseignants et de chercheurs, celle d'étudiants, de membres professionnels potentiellement recrutants et de membres extérieurs ne peut qu'apporter un bénéfice lors des réflexions sur la formation dans son ensemble. L'intervention de professionnels dans les enseignements pourrait être généralisée. Une amélioration du suivi des étudiants, diplômés ou non, pourrait être envisagée. Mais comme ailleurs en France, des techniques/solutions pour améliorer les nombres et par conséquent les pourcentages de répondants sont à inventer. La mutualisation d'UE pourrait être améliorée, en particulier en master.

Avis global du comité d'experts

L'affichage du champ de formations *Environnement, Terre, aliments, sciences biologiques* de l'Université de Bourgogne (UB) est large dans sa dénomination et dans son contenu, mais judicieux au regard des compétences reconnues de l'Université, de ses associations avec les milieux de la recherche et avec le monde socio-économique régional. Dans le champ, les intitulés des formations permettent une identification rapide de leur domaine scientifique par les étudiants, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs. De son côté et en concertation, l'Université de Franche-Comté (UFC) a défini plusieurs champs de formations, dont le champ *Sciences de la nature, environnement et territoire* qui recouvre en partie le champ *Environnement, Terre, aliments, sciences biologiques* de l'UB, notamment sur les aspects biologiques et environnementaux au sens large, mais qui se différencie par les aspects géographie, aménagement et territoires.

Dans le contexte de la création de la nouvelle Région française Bourgogne Franche-Comté, les deux universités ont choisi de s'associer en une ComUE (Universités Bourgogne - Franche-Comté - UBFC). Dans ces conditions, le potentiel d'affichage stratégique du champ, qui aurait pu s'avérer performant en Bourgogne, perd de sa lisibilité dans le cadre de l'UBFC, et il en est de même pour le champ de l'UFC. Il pourrait être judicieux soit de réfléchir à un regroupement de ces champs sous une seule et même dénomination, soit de redécouper les champs existants selon une stratégie à définir, afin d'atteindre un meilleur potentiel d'affichage régional, puis national et international, pour la nouvelle ComUE. Un aspect très positif de cette éventuelle restructuration est la capacité de dialogue des deux universités. Afin d'augmenter la cohérence du champ de formations, une réflexion pourrait être conduite sur le positionnement des spécialités M2 *Nutrition-Santé* et *Aliment et nutrition* du master *Sciences de la vie et de la santé* vers le master *Sciences des aliments*, ce qui leur permettrait d'avoir une meilleure visibilité et de résoudre certains points faibles. La place de la licence professionnelle *Commerce des vins et œnotourisme* serait également à valider ou du moins à justifier.

À l'intérieur du champ de formations, la mutualisation des enseignements en licences est très importante et permet aux étudiants des changements de parcours. En masters, elle pourrait être encore plus forte qu'elle ne l'est, entre les M1 et entre les spécialités M2 d'une même mention, mais aussi entre certaines UE transversales de M1 de mentions différentes. Ces mutualisations contribueraient à accroître l'attractivité des mentions qui composent le champ, en offrant aux étudiants plus de flexibilité dans la construction de leur parcours. Le développement de l'apprentissage pourrait encore améliorer l'insertion des étudiants et leur faciliter l'embauche.

Une réflexion mériterait d'être conduite au sein des champs homologues de l'UBFC sur la création d'un portail commun aux licences de l'UB et de l'UFC.

Une autre réflexion pourrait être conduite sur une présentation commune ou même le regroupement de certaines formations de l'UFC et de l'UB comme les licences *Sciences de la Terre*.

Un autre point très positif est que l'école doctorale ED 554 *Environnement-Santé* soit unique pour les formations des champs homologues de l'UB et de l'UFC.

Sur le caractère effectif de la coordination, en l'absence d'information sur la gestion du champ lui-même, peu de points peuvent être évoqués. Cependant, le champ de formations pourrait bénéficier d'une équipe de gestion veillant à l'application des décisions politiques universitaires et à leurs standardisations dans les formations (par exemple, mise en conformité d'une LP à l'arrêté de 1999), à l'amélioration permanente de la lisibilité nationale et internationale du champ et de ses formations, et à la qualité des informations reçues et diffusées par les équipes pédagogiques.

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 25 avril 2016

Objet : Evaluation HCERES S3FO170011773 - Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques - 0211237F

Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des champs de formations. Nous nous réjouissons des commentaires positifs sur notamment la diversité de l'offre de formation, l'adossement à la recherche et les synergies avec les milieux socio-économiques locaux et régionaux. Nous utiliserons avec grand soin les conseils et suggestions destinés à améliorer notre offre de formation pour le prochain contrat. Nous serons attentifs à parfaire la logique LMD de cette offre, à veiller à sa soutenabilité, à développer les mutualisations, les innovations pédagogiques, les passerelles et l'usage du numérique. Nous serons attentifs à la réussite de nos étudiants et à leur suivi. Le prochain contrat sera l'occasion d'affiner la structuration en six champs de formations telle que présentée pour ce rapport, dans une logique de convergence avec les autres membres de la Comue UBFC.

Observons que le prochain contrat verra vraisemblablement une hausse des flux d'étudiants dans notre université, ce qui permettra de redresser des tendances baissières dans certaines formations, mais aussi constituera un défi majeur au niveau du pilotage de notre offre. Le prochain contrat sera l'occasion de développer de nouveaux outils de pilotage, de contrôle interne et de gestion de la qualité, propices pour répondre aux défis auxquels nous serons confrontés.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Champ de formation « **Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques** ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES du Champ de formation
« Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques »

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurant dans le rapport de synthèse du champ « Environnement, Terre, Aliments, Sciences biologiques ». Les équipes auront à cœur de s'appuyer sur les commentaires et recommandations de l'HCERES pour construire la nouvelle offre des formations relative à ce champ. L'UFR SVTE apporte les précisions suivantes :

En ce qui concerne les points faibles soulignés, la démarche d'autoévaluation sera traitée en profondeur lors de la nouvelle offre 2017-2021. La mise en place systématique de comités de perfectionnement pour toutes les mentions et un soin particulier apporté à leur composition, la régularité de leur fonctionnement et la prise en compte de leurs conclusions devront permettre d'affiner l'autoévaluation et les interprétations des enquêtes auprès des étudiants.

Le degré de mutualisation est effectivement hétérogène entre les différentes mentions. Une démarche de mutualisation plus claire et plus étendue entre parcours d'une même mention et même entre parcours de mentions différentes a été mise en place pour la prochaine offre. Néanmoins, la mutualisation est proposée à des degrés variables selon les logiques, contraintes et exigences pédagogiques : de l'UE complète partagée par deux ou plusieurs parcours, au module ou fraction d'UE mutualisés à des degrés parfois différents entre plusieurs parcours.

La pratique de la langue anglaise en LP trouve une place plus importante que celle qui apparaît à travers les intitulés d'enseignements, puisqu'un temps non négligeable est consacré à la formation par la recherche et l'utilisation de connaissances bibliographiques (souvent en anglais). L'intervention de professionnels en langue anglaise pourra être envisagée dans la prochaine offre.

Nous prenons bonne note des recommandations et partageons le souci d'adéquation du périmètre du champ avec la licence Professionnelle "Commerce des Vins et Œnotourisme", dont nous n'avons pas connaissance du rattachement.

Les comités de perfectionnement seront généralisés à toutes les mentions dans l'offre 2017-2022 et nous veillerons à améliorer leur fonctionnalité par des échanges annuels avec la commission de la pédagogie de l'UFR.

Le suivi des étudiants diplômés et de ceux qui ne terminent pas leur année universitaire est un souci pour chaque responsable pédagogique. Les divers "sondages" et questionnaires ont leurs limites (notamment en ce qui concerne le taux de retour), ce qui n'encourage pas toujours leur utilisation approfondie. Une réflexion existe sur la mise en place de modalités permettant des retours plus représentatifs mais elle se heurte à des problèmes de faisabilité et de coût. Nous convenons qu'une solution légère reste à inventer (sondages rigoureusement pilotés dès l'amont de leur mise en place par exemple).

L'avis global du comité d'experts souligne la cohérence d'affichage du champ de formation "Environnement, Terre, Aliments, Sciences Biologiques" et suggère une démarche et un affichage plus intégrés entre UB et UFC ce à quoi nous adhérons, d'autant que les acteurs qui animent et font vivre nos formations (c'est-à-dire les responsables des formations et de l'UFR SVTE) sont engagés dans de nombreux échanges avec leurs homologues de l'UFC, preuve en est la proposition de 3 mentions de master co-accréditées UB-UFC. En accord avec le souhait du comité, le parcours Nutrition-Santé rejoindra la mention Nutrition et Sciences des Aliments, du fait de la nouvelle nomenclature Masters.

Une réflexion sur un portail commun aux licences de l'UB et de l'UFC ou même un regroupement de certaines formations pourront s'envisager, maintenant que la structuration de la COMUE est en place

Le recoupement entre le champ Environnement, Terre, Aliments, Sciences Biologiques et l'ensemble de l'offre de l'UFR SVTE est très important. Le dispositif de coordination du champ est donc en place et pourra fonctionner selon les instructions fournies par l'établissement. Ce dispositif regroupe les différents départements d'enseignement ainsi que la commission de la pédagogie de l'UFR, qui fonctionnent déjà et traitent de nombreuses questions au sein de la composante, en coordination avec sa direction.